

Bruxelles, le 9.12.2021
C(2021) 8838 final

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

Approbation du contenu d'un projet de

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

**Lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux
conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs
indépendants sans salariés**

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

Approbation du contenu d'un projet de

COMMUNICATION DE LA COMMISSION

Lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs indépendants sans salariés

Le 9 décembre 2021, la Commission a approuvé le contenu d'un projet de communication de la Commission intitulée «Lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs indépendants sans salariés».

Le projet de communication «Lignes directrices relatives à l'application du droit de la concurrence de l'UE aux conventions collectives concernant les conditions de travail des travailleurs indépendants sans salariés» est joint en annexe à la présente communication. Le projet de communication est ouvert à la consultation publique à l'adresse suivante:

<http://ec.europa.eu/competition/consultations/open.html>.